

L'INFLUENCE POLITIQUE ET SOCIALE DE LA NOBLESSE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GRASSE (1815-1914)

L'historiographie récente a affirmé que la France du XIX^e siècle constituait une exception en comparaison des autres sociétés « impériales » européennes. Son idéologie officielle prône l'égalité entre les citoyens et la démocratie, tandis que l'Empire allemand comme la monarchie britannique garantissent encore aux privilégiés de la naissance des droits exorbitants dans l'ordre politique, administratif ou social¹.

Si tel est le cas, la noblesse dans l'arrondissement de Grasse ne saurait exercer une quelconque influence après la Révolution. Pourtant Christophe Charles affirme dans son essai *La crise des sociétés impériales*, qu'au-delà du discours officiel, et malgré le poids démographique des classes moyennes, l'inégalité des fortunes entre l'ancienne aristocratie et le bas de la pyramide sociale n'est pas différente de ce que connaissent, à la même époque, nos voisins européens.

L'examen des résultats électoraux sur l'ensemble du département du Var, semble confirmer cette affirmation. Si l'on a pu à raison parler d'un « Midi rouge », le nombre d'élus issus des rangs de l'ancienne noblesse jusque dans les années 1880, laisse apparaître l'existence d'un Midi blanc. Si la noblesse varoise n'a pas le poids politique de celle de l'Hérault que des travaux récents de science politique, ceux de Philippe Secondy², ont mis en lumière, son influence est bel et bien réelle.

1. Christophe CHARLES, *La Crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Angleterre 1900-1940.*, Paris, 2001, p. 82.

2. Philippe SECONDY, *La persistance du Midi blanc: L'Hérault (1789-1962)*, Perpignan, 2006, 366 p.

Toutefois, l'arrondissement de Grasse semble se distinguer du reste du département du Var dont il est détaché en 1860 pour former avec l'ancien comté de Nice le nouveau département des Alpes-Maritimes³.

Ici la noblesse locale disparaît rapidement du paysage politique, à l'image de la famille de Fontmichel. En effet, si trois de ses membres sont élus à la tête de la mairie de Grasse de 1789 à nos jours, on n'en trouve aucun sur la période concernée. Joseph Court de Fontmichel et Gaston de Fontmichel se succèdent à la tête de la mairie entre 1797 et 1815 et il faut attendre 1983 pour voir de nouveau un descendant de cette grande famille présider le conseil municipal⁴.

De plus, quand commence la guerre de 1914, la noblesse locale semble également avoir perdu ses autres sphères d'influence depuis plusieurs années.

Nous n'évoquerons pas ici, les nobles originaires de Grasse qui font carrière dans d'autres arrondissements, à l'image de la famille de Lyle-Taulanne⁵.

Nous n'aborderons pas non plus la noblesse d'Empire. Sa présence, concentrée sur la commune d'Antibes⁶ et illustrée essentiellement par les familles Gazan, Vial⁷, et Emond d'Esclévin⁸, ne semble pas lui donner un destin très différent. Nos propos se limiteront à la noblesse d'Ancien Régime et à une nouvelle catégorie de nobles, originale: celle des hivernants.

En effet, si les descendants de la vieille noblesse grassoise perdent peu à peu leur capacité à influencer la vie de l'arrondissement, les hivernants en villégiature à Cannes vont constituer une sorte de « relève ».

LE DÉCLIN DE LA VIEILLE NOBLESSE LOCALE

Si elle disparaît rapidement du paysage politique, elle continue à être active sur le plan social pendant quelques années.

3. Sur l'incorporation, Paul GONNET, « Les réactions grassoises à l'incorporation dans le nouveau département », in *Les Alpes-Maritimes (1860-1914) intégration et particularismes*, Nice, 1988, p. 17-25.

4. Source Internet, Wikipédia, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Grasse>.

5. AD Var, 2M3-6, Élections législatives du 24 décembre 1823, arrondissement de Brignoles et Toulon.

6. Michelle LEPAGE, *Familles bourgeoises d'Antibes au XVIII^e et au début du XIX^e (1700-1830)*, mémoire pour l'obtention de la maîtrise d'Histoire sous la direction de Maurice BORDES, Université de Nice, 1977.

7. R. DIANA, *Sur le passé militaire d'Antibes, le général-baron Jacques Vial (1774-1855) ou les hasards de la guerre et de la politique*, mémoire conservé aux archives municipales d'Antibes, Marseille-Antibes, 1973.

8. Archives municipales d'Antibes, 17S, Emond d'Esclévin.

Une rapide disparition du paysage politique

– Un arrondissement qui se distingue :

En examinant les résultats des différents scrutins électoraux des Alpes-Maritimes et du Var sur la période concernée, on observe que l'arrondissement de Grasse se distingue à bien des égards⁹.

En effet, si dans les autres arrondissements des deux départements qui se sont partagés Grasse, on constate la présence de nobles parmi les élus du peuple jusque tard dans le siècle tant dans les arrondissements de Brignoles et de Toulon que dans les arrondissements de Puget-Théniers et de Nice, il n'en va pas de même pour notre circonscription.

Pour les élections législatives et sénatoriales, on remarque que dès la monarchie de Juillet, l'arrondissement de Grasse n'est représenté à la Chambre des députés que par des bourgeois¹⁰. Sous le Second Empire, toutefois, on observe l'élection de personnes dont le nom s'adjoint une particule. Cependant, ce phénomène ne concerne l'arrondissement de Grasse que de manière illusoire. À cette époque, la circonscription cause de nombreuses inquiétudes à Paris dans la mesure où la population est jugée suffisamment « rebelle » pour ne pas élire le candidat désigné par le gouvernement. Ainsi, Lescuyer d'Attainville¹¹ qui avait été pressenti pour s'y présenter aux législatives de 1863, lui préfère au dernier moment l'arrondissement de Draguignan. Si le duc de Rivoli¹² qui a accepté de la remplacer est finalement élu, c'est au prix d'une campagne mouvementée. Le préfet des Alpes-Maritimes nous en offre une description dans une lettre au ministre de l'Intérieur. Tout d'abord il qualifie la résistance de la ville de Grasse au candidat de l'administration d'acharnée¹³. Ensuite il en expose les moyens employés durant la campagne : « Dès le premier jour, en effet, des émissaires se répandirent dans les campagnes affichant les professions de foi de M. Maure (l'opposant et futur maire de Grasse) et distribuant des bulletins

9. AD Var, 2M3-2 à 2M3-46, Élections législatives (1815-1914).

AD Alpes-Maritimes, 3M176 à 3M180, Élections législatives (1860-1914).

AD Var, 2M4-1 à 2M4-13, Élections sénatoriales (1875-1914).

AD Var, 2M5-1 à 2M5-239, Élections cantonales (anVIII-1914).

AD Alpes-Maritimes, 2M199, 3M200, 3M221, 3M232, 3M233 et 3M235, Élections cantonales (1860-1914).

AD Var, 2M7-27-1, Élections municipales (octobre 1875).

10. Paul SENEQUIER, *Grasse : notes à la suite de l'inventaire des archives communales*, Marseille, 1982, 368 p. réédition de 1902.

11. Source Internet : http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=8253, Lescuyer d'Attainville né à Beauvais en 1809, à 20 ans il est inspecteur des Eaux et Forêts, il commence alors sa carrière politique comme maire de son village de Notre-Dame du Thil (Oise). En 1852, il épouse Marie Masséna d'Essling, petite-fille du maréchal d'Empire. En 1855, il est conseiller général du Var et de 1855 à 1869, il représente ce département à la Chambre des députés. Il meurt à Nice en 1882.

12. Il s'agit du descendant du Maréchal de Masséna.

13. AD Alpes-Maritimes, 3M176-13, Lettre du sous-préfet de Grasse au préfet de Alpes-Maritimes du 5 juin 1863.

de vote. Bientôt l'attitude d'opposition de ce dernier se dessinant davantage, des hommes connus pour leurs opinions républicaines vinrent à lui et l'un d'eux mit au service du comité un talent incontesté. L'arrondissement fut divisé entre un certain nombre d'habitants de Grasse qui le parcoururent en tous sens, frappant de porte en porte. Les promesses et les menaces, portant les bruits les plus mensongers, vinrent à l'appui des sollicitations et si jamais une pression s'exerça sur le corps électoral, on peut dire que ce fut dans cette circonstance et au nom d'un candidat qui revendiquait le rétablissement des libertés publiques». Le préfet décrit par la suite ses propres manœuvres visant à se ménager les soutiens des autres villes de la circonscription telles que Cannes et Antibes afin de contrer la «mauvaise influence grassoise».

Si cette lettre semble dépeindre le pays grassois comme un terroir profondément républicain, il convient de nuancer cette présentation¹⁴. Le préfet lui-même, ne pense pas être en présence d'un foyer séditieux mais explique la popularité de Maure par le fait qu'il représente le candidat local contre le candidat «parachuté». Maure, en effet était grassois et avait longtemps exercé dans la région en tant que médecin¹⁵. L'observation des autres campagnes électorales semble confirmer cette position. Si les nobles ont été quasi-systématiquement battus dans les autres scrutins depuis la Monarchie de juillet, il n'en demeure pas moins qu'ils n'appartenaient pas aux grandes familles grassoises. Il convient alors de s'interroger sur l'absence de candidats issus de ces familles.

En observant les préoccupations que laissent apparaître les correspondances familiales du comte de Thorenc¹⁶, Jean-Baptiste de Théas¹⁷, on constate que la chose publique ne semble plus, au lendemain de la Révolution, être une préoccupation. Les intérêts de la famille de Théas se concentrent, sur l'entretien des domaines agricoles, la poésie et les voyages à travers l'Europe. L'examen des résultats des élections cantonales semble illustrer lui aussi cet effacement de la noblesse locale.

Toutefois, une famille a pris, à la différence des autres, une place dans la vie politique et fonde une véritable dynastie politique :

– L'exception des Mougins de Roquefort :

L'engagement des Mougins de Roquefort dans la vie politique grassoise commence en 1786 avec l'élection de Jean-Joseph comme maire de

14. Jacques BASSO, *Les élections législatives dans le département des Alpes-Maritimes de 1860 à 1939: éléments de sociologie électorale*, Paris, 1968, 397p.

15. On voit ici les prémices de l'application de la théorie de Jacques LEONARD sur l'ascension politique des médecins des pauvres, *La médecine: entre les savoirs et les pouvoirs, histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX^e*, Paris, 1981, 384 p.

16. AD Alpes-Maritimes, 25J275, Correspondances de Jean-Baptiste de Théas (1798-1823).

17. Sur la famille de Thorenc, on lira Marie-Claire GRASSI, *La mémoire d'Escragnoles*, 1718-1792, Monaco, 1992, 256 p.

Grasse¹⁸. L'homme est alors âgé de 44 ans et a exercé pendant 15 ans la profession d'avocat près le parlement d'Aix-en-Provence. Las de la vie aixoise, il avait décidé de retourner en Provence orientale avec femme et enfants.

Il est réélu l'année suivante contrairement au droit en vigueur fixé par un arrêt de règlement du parlement d'Aix. Toutefois une ordonnance de Louis XVI valide cette réélection passant outre la décision de la cour souveraine.

En 1788, le 26 octobre, il est à nouveau confirmé dans sa charge en toute irrégularité par une acclamation du conseil général de la communauté. Le Parlement d'Aix se saisit de l'affaire mais finit « pour cette fois et sans tirer à conséquence » par homologuer la décision du conseil.

L'année suivante, lors de la réunion des États Généraux, Mougins de Roquefort se fait élire comme représentant du Tiers-État. Son frère, alors curé de Grasse, siégera dans les rangs du Clergé¹⁹. Jean-Joseph participera ainsi aux travaux de la Constituante.

De 1790 à 1793, il est élu à la tête du tribunal de Grasse avant d'être dénoncé sous la Terreur pour idées contre-révolutionnaires. Il n'échappe à l'échafaud que grâce à la chute de Robespierre le 9 thermidor an II. Il est renommé à la tête du même tribunal par le Premier Consul en l'an VIII.

Il meurt en 1822 laissant trois enfants. L'aîné sera conseiller à la cour royale d'Aix-en-Provence et ses deux enfants le suivirent dans des carrières juridiques, l'un d'eux fut élu maire d'Aix à deux reprises. Le deuxième, Grasse Mougins de Roquefort, choisit la carrière commerciale et finit ses jours comme président du tribunal de commerce de Grasse²⁰.

Enfin, le cadet, Honoré-Camille, embrassa le barreau. De 1829 à 1862, il est neuf fois nommé bâtonnier. Dans la lignée de son père, il entre également en politique et pendant quarante ans exerce les fonctions de conseiller municipal et de conseiller général. Il est également élu deux fois à la tête de la mairie de Grasse. En 1852, on lui propose d'être le candidat de l'administration aux législatives, mais il refusa pour des raisons que nous ignorons. Son fils Eugène, né en 1822, lui succéda en tant que conseiller général pendant seize années²¹.

Si les Mougins de Roquefort nous offrent l'exemple d'un exceptionnel engagement de la noblesse locale sur le plan politique, les autres familles ont, pour leur part, privilégié une influence au niveau social.

18. Robert REBOUL, *Biographie et bibliographie de l'arrondissement de Grasse*, Marseille, Lafitte Reprints, 1978, p. 152-159, reproduction de l'édition de Grasse de 1887.

19. *Ibid.* p. 159-160.

20. Robert REBOUL, *op. cit.*, p.160-161.

21. Robert REBOUL, *op. cit.*, p. 162-164.

Un maintien limité d'influence sur le plan social

Les familles grassoises vont chercher à orienter la vie des services publics, et à jouer un rôle sur l'économie locale de leur terroir.

– L'influence sur les services publics

Au sein de l'institution militaire, la famille de Théas va se trouver naturellement au premier plan. Jean-Baptiste de Théas, comte de Thorenc, naît en 1784 et meurt en 1823²². Il est la clé de voûte d'une famille qui s'allie à la majeure partie de la noblesse locale du XIX^e siècle, tels que les Fanton d'Andon et les Durand de Sartoux. Sur les conseils pressants de ses cousins, il s'est fait réformer en 1798 en achetant un brevet d'invalidé pour une somme conséquente²³. La crainte d'une nouvelle levée en masse est dans l'esprit de toute la famille. Pourtant, sous la Restauration, en 1814, on le retrouve dans l'armée royale, Fanton d'Andon a fait de même. Le 28 décembre 1815, ce dernier écrit au comte de Thorenc : « je viens vous recommander le sieur Auguste Honoré Jenard, volontaire royal, qui désire rentrer dans le régiment d'hussards de la garde. Il a fait partie du régiment que je commandais et qui fut dirigé à la poursuite de l'usurpateur »²⁴. Plusieurs lettres de la même teneur montrent que Jean-Baptiste de Théas devenu adjudant-major des hussards de la garde royale, va user de son influence pour favoriser l'accès des amis de sa famille au régiment d'élite.

Tout aussi traditionnellement, l'influence de la noblesse locale se fait également sentir dans l'action sociale. D'une part, par la participation à l'organisation des hospices de Grasse et d'autre part, dans la gestion du service public du culte.

Les hospices de Grasse sont le domaine des Luce de Gasparry, des de Villepeys, des Durand de Sartoux et des de Fontmichel. La lecture des archives publiques atteste qu'elles faisaient parfois partie du conseil d'administration²⁵ et leur générosité à l'égard de l'institution est plus que notable. On peut estimer que chacun des membres des familles citées a légué à l'institution hospitalière une part conséquente de sa fortune. La moyenne des libéralités sur la période concernée versées atteint 10 000 francs²⁶. Olivier Vernier précise dans son étude sur la charité dans les Alpes-Maritimes que « si la noblesse locale est peu présente dans l'administration des établissements charitables, ses libéralités couvrent toute la période depuis Marguerite

22. AD Alpes-Maritimes, 25J 268, Circonstances de la mort du comte de Théas.

23. AD Alpes-Maritimes, 25J 275, lettre du 6 vendémiaire.

24. AD Alpes-Maritimes, 25J 275, lettre du 28 décembre 1815.

25. Cette notabilité charitable a été analysée par Jean IMBERT, « La bourgeoisie et l'administration hospitalière (1796-1941) », in *Mélanges en hommage à Jacques Ellul*, Paris, 1982, p. 295-307.

26. AD Alpes-Maritimes, 4O 34, 4O 41 et 4O 56, Dons et legs.

Tardiny de Thorenc en 1826 jusqu'au baron Isnard en 1860, en passant par la baronne de Conségudes en 1845 »²⁷.

À la même époque, les Durand de Sartoux sont très impliqués dans la fabrique²⁸ de leur paroisse et donc dans la vie spirituelle de leur communauté. Monsieur le comte de Thorenc est président de l'établissement public du culte pendant de nombreuses années²⁹. À leur mort, les membres de sa famille font d'importants legs à l'institution³⁰.

Enfin, sans faire partie des conseils municipaux, les vieilles familles exercent leur influence. Un exemple sous le second Empire est révélateur : le comte Durand de Sartoux, en 1866, s'adresse directement à l'administration des postes pour qu'un bureau soit installé dans sa commune de Mouans-Sartoux³¹. L'Administration répond dans une lettre du 30 mai « il sera procédé à une enquête administrative dans laquelle les titres de cette commune seront examinés avec une bienveillance toute particulière et le désir de tenir compte dans une large mesure de l'honorable intervention dont elle est l'objet de la part de Monsieur le comte »³². Le bureau de poste sera installé dans l'année qui suit le courrier.

– Le rôle dans la vie économique :

Nous avons déjà mentionné que la noblesse grassoise est une noblesse essentiellement attachée à ses terres. Ainsi, la principale préoccupation des Durand de Sartoux au long du XIX^e siècle reste l'entretien et la mise en ferme de leurs nombreux domaines ruraux qui s'étendent entre Grasse et Cannes. Ainsi, en 1845, le comte tente de contrarier la construction de la route royale qui vient déranger ses installations d'irrigation. La querelle qu'il engage avec l'administration tourne à son désavantage mais l'affaire aura duré cinq ans³³.

Grasse étant au XIX^e siècle une place industrielle d'importance dans le pays avec son secteur de la parfumerie³⁴, il paraît pertinent de s'interroger sur

27. Oliver VERNIER, *D'espoir et d'espérance, L'Assistance privée dans les Alpes-Maritimes au XIX^e siècle (1814-1914)*, Nice, 1992, p. 265.

28. La fabrique est une institution mise en place en 1809 à la suite de la signature du concordat de 1801. Sa mission consiste essentiellement dans l'administration des biens de la paroisse. Cette question fait l'objet de nos recherches de thèse de doctorat en histoire du droit, *Les fabriques dans la province ecclésiastique d'Aix-en-Provence (1809-1905)*, sous la direction de Michel BOTTIN, Université de Nice-Sophia-Antipolis.

29. Archives historiques du diocèse de Nice, Fabrique de Mouans-Sartoux.

30. AD Alpes-Maritimes, 4 O 57, Dons et legs.

31. Les deux communes n'ont été réunies qu'en 1858 : voir *Mouans et Sartoux, histoire de deux communautés*, sous la direction de Michel GOURDON, Le Cannet, 1987, 398 p.

32. AD Alpes-Maritimes, 25 J 1313, intervention du comte de Sartoux pour l'établissement d'un bureau de poste.

33. AD Alpes-Maritimes, 25J1312, Construction d'un aqueduc.

34. Sur l'histoire de la parfumerie à Grasse, Paul RASSE, *La cité aromatique : pour le travail des matières odorantes à Grasse*, Nice, 1987, 167 p.

la place que la noblesse peut occuper au sein de cette activité majeure pour l'arrondissement ?

Les archives fournissent peu de renseignements, toutefois le greffe du tribunal de commerce de Grasse a conservé la trace de deux sociétés impliquant la noblesse. La première s'intitule « Jean-Jacques Isnard-Luce et fils ». Elle suggère une alliance commerciale entre le baron d'Isnard et Luce de Gasparry. Elle est créée en 1844 pour trois ans avec pour objet social de faire de l'achat pour revendre d'huile d'olive et autres denrées du pays³⁵. La deuxième société est créée par Durand de Sartoux en 1868 avec le même objet social³⁶. Ces deux entreprises constituent, à notre connaissance³⁷, la seule participation de la noblesse grassoise à la vie industrielle. La noblesse antiboise quant à elle, ne s'insère pas dans le tissu économique.

Sous la III^e République, à partir des années 1890, cette prééminence des familles grassoises nobles disparaît. Elles sont remplacées par une noblesse nouvelle, issue de tous les pays d'Europe, les hivernants qui viennent en villégiature, notamment à Cannes.

L'ESSOR D'UNE NOUVELLE POPULATION NOBLE, LES HIVERNANTS : L'EXEMPLE DE CANNES

Si Cannes n'est pas le seul lieu de villégiature de l'arrondissement³⁸, il n'en est pas moins le plus ancien et le plus important, aussi avons-nous concentré notre étude sur la cité de villégiature.

L'arrivée de la noblesse européenne à Cannes

En 1834, alors que l'Europe entière est frappée par une épidémie de choléra, Brougham, lord-chancelier d'Angleterre, accompagné de sa fille Eléonore, décide de faire route vers l'Italie³⁹. Le fléau ayant conduit le roi de Piémont-Sardaigne à fermer ses frontières⁴⁰, la petite expédition se voit refoulée à Saint-Laurent-du-Var. Le lord prend alors la décision de rebrous-

35. AD Alpes-Maritimes, 6U3-18.

36. AD Alpes-Maritimes, 6U 3-20.

37. L'ensemble des registres du Tribunal de Commerce de Grasse ayant été dépouillé.

38. Antibes également, on lira à ce sujet, Paul GONNET, *les Alpes-Maritimes autrefois : touristes et travailleurs*, Le Coteau, Horvath, 1987, 160 p.

Ainsi que Marc BOYER, *L'invention de la Côte d'Azur : l'hiver dans le midi*, La Tour d'Aigues, 2002, 378 p.

39. Sur lord Brougham une ancienne monographie demeure utile : Gustave LARROUMET, *Lord Brougham*, Paris, 1879, 79 p.

40. Paul GONNET, « La fermeture des frontières franco-sarde et ses effets », in « Colloque l'événement dans l'histoire des Alpes-Maritimes », *Cahiers de la Méditerranée* n° 62, 2001, p. 183-186.

ser chemin. Ce faisant il est contraint de faire halte dans un petit port de pêche de 4 000 habitants environ, Cannes. L'histoire est connue : enchanté par l'accueil de la population, lord Brougham décide d'y passer les 34 dernières années de sa vie⁴¹.

Il fait bâtir une résidence et bientôt, sa présence va attirer la fine-fleur de la *upper-class* britannique. Dès 1837, le général Taylor, puis le parlementaire sir Temple Leader et sir Thomas Robinson Woodfield font également bâtir leur demeure de villégiature en ces lieux. sir Thomas ayant le sens et le goût des affaires, se lance, une fois installé, dans la spéculation immobilière et construit une trentaine de villas qu'il s'empresse de revendre à ses amis anglais⁴².

La colonie anglaise de Cannes était née. Elle demeurera jusque vers les années 1900, la principale colonie étrangère. L'apogée de l'influence qu'elle exerça dans la vie cannoise fut certainement atteint à partir de l'année 1872, date du premier séjour du Prince de Galles, le futur Edouard VII. Séduit par le site et les activités qu'il proposait, il vint y passer presque tous ses hivers à partir de 1880⁴³. Ses séjours étaient généralement de deux à trois semaines. Le Prince avait l'habitude de venir seul ou avec son fils Georges, accompagnés d'une suite peu nombreuse : un médecin, deux écuyers et quatre domestiques. Xavier Paoli, le commissaire chargé de sa protection, dit de lui qu'il était « le roi de la Côte d'Azur : rien ne se décidait en matière de réjouissance sans son assentiment. Il avait fait de Cannes son quartier général et du cercle nautique sa résidence favorite »⁴⁴.

Les autres noblesses étrangères qui fréquentent Cannes à cette époque viennent et viendront de l'Europe entière⁴⁵ (de la Scandinavie à l'Espagne) et même d'autres continents avec l'empereur déchu du Brésil⁴⁶. Mais la majorité est sans conteste, d'origine russe⁴⁷. Le 9 octobre 1879, Maria Alexandrovna, impératrice de Russie, vient séjourner à Cannes pour raison de santé. Sa venue marqua un tournant dans l'histoire de la communauté russe qui jusque-là ne comptait qu'une vingtaine de familles. Ce chiffre devait s'élever jusqu'à 147 en 1911. À partir de 1895 et jusqu'en

41. Jean BRESSON, *La Fabuleuse Histoire de Cannes*, Monaco, 1981, p. 15-23.

42. On se reportera à la thèse de Ludovic LETELLIER, *La vie privée à Cannes à travers les actes notariés (1789-1871)*, Thèse de doctorat de droit, université de Nice, 2007, p. 275-284.

43. Blanche BIANCHI, *La saison d'hiver à Cannes de 1870 à 1914*, équipe des historiens de Cannes, 1964, p. 47-48.

44. Xavier PAOLI, *Leurs Majestés*, 10^e édition, Paris, date d'édition ? p. 177.

45. On trouvera une évocation de ces hôtes dans : *Cannes, elles et ils*, Cannes, Archives municipales, 2007.

46. Christine CECCONI, *La haute société à Cannes (1880-1914)*, Mémoire pour l'obtention de la maîtrise d'histoire, université de Nice, UER lettres et sciences humaines, sous la direction de Ralph SCHOR, 1991, 374 p.

47. Ellis LE ROY, *La colonie russe dans les Alpes-Maritimes des origines à 1939*, Kingstree (*South Carolina*), 1955, 356 p.

1914, la vie mondaine à Cannes passe de la souveraineté britannique à celle des Russes. En effet, à cette date, un nouveau couple d'étrangers vient s'établir sur le territoire de la commune, Son Altesse Impériale le grand duc Michel Michailovitch, oncle du tsar, et sa jeune épouse morganatique, la comtesse de Torby. Leur mariage les contraignant à l'exil, ils viennent s'établir à Cannes à la villa Kazbeck. À compter de ce jour, la villa accueillera dans ses murs une fête tous les soirs, rythmant ainsi la vie cannoise⁴⁸. Le Grand Duc se vit offrir la présidence du golf de Mandelieu, qu'il assurera jusqu'à ce que la Révolution le prive d'une grande partie de ses revenus.

Cette noblesse qui vient à Cannes en villégiature n'en est pas moins active, et va par son action modifier profondément la petite bourgade.

Conséquences de l'afflux de cette noblesse sur l'essor de Cannes

L'arrivée de cette nouvelle aristocratie va provoquer une augmentation phénoménale de la population urbaine, ainsi que de profondes mutations sur les infrastructures de la ville.

– L'accroissement de la population

Nous l'avons vu, à l'arrivée des premiers hivernants, l'agglomération cannoise comprenait environ 4 000 habitants. Trente ans après, la population atteint les 10 000 âmes, soit plus du double. Le cap des 20 000 sera franchi en 1891 et celui des 30 000 à la veille de la Grande Guerre.

Une telle augmentation démographique ne peut pas directement s'expliquer par l'arrivée des hivernants. Celle-ci permet pourtant à l'économie locale de prospérer et ainsi d'embaucher de plus en plus de main d'œuvre (des cuisinières aux cochers, des gouvernantes aux jardiniers) qu'elle va chercher au besoin dans les villages du haut pays grassois, voire du reste des Alpes-Maritimes. En 1906, 500 salariés sont originaires de Breil-sur-Roya. Cependant, le plus fort apport de population est fourni par le Piémont. À la veille de la guerre de 1914, les Italiens représentent le tiers de la population cannoise⁴⁹. Malgré cela, dans le bâtiment, l'hôtellerie, la verrerie, la distillerie et les chantiers navals, l'essor est tel que l'offre d'emploi est largement supérieure à la demande.

Toutefois, cette nouvelle population est confrontée à un problème qui demeure, la difficulté de se loger à un prix raisonnable. En effet, l'arrivée massive de la riche noblesse européenne a entraîné aussitôt une hausse sen-

48. Jean BRESSON, *op. cit.*, p. 102-106.

49. Blanche BIANCHI, *op. cit.*, p. 84.

sible du prix du mètre carré⁵⁰. S'il est impossible d'en donner une estimation exacte, on peut s'en faire une idée. En 1850, les terrains bien exposés et proches de l'agglomération se vendaient, non bâtis, au prix de 2 francs le mètre carré. En 1870 des terrains semblables étaient vendus à 5 francs. Huit ans plus tard, un lot de 500 mètres près de la gare, valait 50 000 francs⁵¹.

Cet afflux de population doublé d'un afflux de capitaux tout aussi conséquent va avoir des répercussions sur les infrastructures de la ville.

– Le développement des infrastructures :

En 1834, le budget de la commune s'élève à moins de 16 000 francs pour 12 000 francs de dépense. En 1857, il a triplé. À la veille de la Première guerre mondiale, il atteint plus de 2 300 000 francs de recettes. Si l'on met de côté l'année 1870, non seulement le budget de la commune ne cesse de se développer, mais cette dernière ne cesse de s'enrichir⁵².

La spéculation immobilière, conséquence directe de l'arrivée de la noblesse européenne, marque l'apparition de besoins nouveaux. La première agence immobilière est fondée en 1856 : la célèbre agence Taylor⁵³. En 1914, la ville en dénombre dix-neuf.

Pour sécuriser ce patrimoine, il faut des assurances. Douze compagnies existent en 1885, en 1914, elles seront soixante pour une population qui dans le même temps n'a augmenté que de moitié.

Il faut également aux hivernants de l'argent disponible. En 1870, quatre banques se partagent le marché cannois. En 1914, elles sont quinze.

Si l'on étudie l'évolution du livret de caisse d'épargne chez les habitants, on s'aperçoit que ces derniers bénéficient de cette manne financière. En 1864, on compte cent vingt-neuf livrets ouverts à Cannes. La somme totale épargnée s'élève à 44 000 francs. En 1914, le nombre de livret a été multiplié par cent tandis que le dépôt moyen a doublé.

La ville, grâce à la forte population de convalescents attirée par la douceur du climat, bénéficie d'infrastructures médicales très au-dessus de la moyenne du pays. On trouve une soixantaine de médecins.

Les hivernants intervinrent pour hâter l'arrivée du chemin de fer de la ligne de Marseille à Nice. Le premier train arriva en gare en 1863. En l'espace de quinze jours on vit débarquer en gare de Cannes 9 000 voyageurs et on en vit partir 11 000. La ligne connaissait un immense succès.

50. Cette spéculation touchent également le Cap d'Antibes et Juan-les-pins, sur cette question cf. : Bruno FULCONIS, « Urbanisation et spéculation immobilière à Antibes (1881-1901) », in *Annales de la société scientifique et Littéraire de Cannes et de L'arrondissement de Grasse*, tome XLVII, 2002, p. 177-197.

51. Blanche BIANCHI, *op. cit.*, p. 85

52. Blanche BIANCHI, *op. cit.*, p. 104

53. G. Can WILKINSON, *Un siècle d'histoire John Taylor and son, Cannes, 1854-1964*, Cannes, date d'édition ? 196, 48 p.

La saison d'hiver ne se résumait pas alors à quinze jours dans l'année. Pour cette noblesse aussi fortunée que cosmopolite, attirant et fascinant une grande bourgeoisie, elle commençait bien souvent début novembre et s'achevait en avril. Dans la mesure où les hivernants se déplaçaient en famille, la mairie trouva pertinent de mettre à leur disposition un établissement scolaire susceptible de satisfaire leurs exigences. Or, face à l'essor rapide de Cannes, les infrastructures scolaires ne s'étaient pas développées au même rythme. La ville a alors besoin d'écoles supplémentaires. En 1865, une délibération du conseil municipal remarque que « les étrangers viendraient en plus grand nombre s'ils trouvaient près d'eux un collège propre à les seconder dans l'éducation de leurs enfants »⁵⁴. Le maire, Donat Méro contacte l'abbé Lalanne alors directeur du collège Stanislas de Paris afin de lui proposer un marché, la mairie prendrait en charge une grande partie des frais d'installation si la congrégation ouvrait un établissement sur le territoire de la commune. Les Marianistes acceptent la proposition. Un premier accord donne aux frères de Marie la haute main sur l'enseignement primaire et secondaire de la commune. Le 8 octobre 1866, six classes sont mises en place dont trois gratuites. Toutefois, cet état des choses, loin de satisfaire les hivernants les pousse à écarter l'établissement. La raison, exposée par le directeur dans une lettre au maire de décembre 1866⁵⁵, est que « les familles d'une certaine classe répugnent à envoyer leurs enfants aux écoles primaires communales, dans la crainte de les voir mêlés à une foule d'enfants mal tenus et tout autrement élevés que leurs enfants ». Le directeur préconise donc avec l'accord de la mairie une élévation des tarifs jusqu'au niveau des établissements parisiens. La mairie prend alors la décision de n'accepter dans l'établissement que les élèves disposant de moyens suffisants ou qui se destinaient à l'étude du latin. L'établissement devint donc un collège privé s'adressant à une clientèle fortunée, doublé d'un petit séminaire qui ne disait pas son nom, ce type de mixité étant interdit en droit français. Il devenait ce faisant, l'exact opposé du petit séminaire de Nice⁵⁶.

Le Collège remplit la mission que lui avait assignée la mairie et devint l'école des enfants des nobles hivernants. Il existe encore de nos jours sous la forme d'un établissement privé sous contrat.

*

* *

54. Claude MARRO, *Si Stanislas m'était conté*, Association des anciens élèves de l'institution Stanislas, Cannes, 2004, p. 28.

55. *Ibid.* p. 29.

56. Sur cet établissement ecclésiastique que le roi de Piémont-Sardaigne avait autorisé à accueillir des élèves laïques afin de fournir une source de financement : Guillaume RIGLER, *Le Petit Séminaire de Nice (1842-1905)*, mémoire de DEA de formation et transformations des systèmes juridiques sous la direction de M. Michel BOTTIN, université de Nice, 2004, 120 ff.

Le déclenchement de la Grand Guerre ne semble pas avoir eu de conséquences sur la noblesse grassoise⁵⁷. En 1914, celle-ci s'est progressivement estompée de l'espace public⁵⁸, à la différence de l'Ouest⁵⁹ et du Languedoc⁶⁰. Toutefois, le conflit mondial bouleversera durablement la vie des villes de la côte. La population qui viendra en villégiature après 1918 n'est plus celle de 1913. Les Russes disparaissent peu à peu, contraint par la Révolution à un train de vie plus modeste. Ainsi, le 7 mai 1934, le grand duc Michel se sépare de la villa Kazbeck et de tout ce qu'elle contient par une vente aux enchères. Il y a bien longtemps qu'il a congédié les trente-cinq employés à son service. Les Américains⁶¹ ou l'Aga Khan⁶² ne tardent pas à lui succéder. La Seconde guerre mondiale va alors achever cette singulière persistance de l'Ancien régime⁶³.

Guillaume RIGLER

57. Quelques noms d'aristocrates figurent toutefois sur des monuments aux morts à Juan-les-Pins ou à Cagnes.

58. Sur la noblesse européenne, Christophe CHARLES, « La noblesse européenne au XIX^e », in *Noblesse et élites en France au début du XX^e*, p. 407-433.

59. Luc BOISNARD, *La Noblesse en Touraine de Louis XVI à Mac Mahon*, thèse de lettres, université de Paris IV, 1989, 1600 ff. Armel de WISMES, *La noblesse nantaise au XIX^e*, Nantes, 2001, 189 p.

60. Philippe SECONDY, *op.cit.*

61. Virginie HUGUES, *Les Américains et la Riviera française dans la première moitié du XX^e siècle, présence et contacts*, mémoire de maîtrise d'histoire, université de Nice, 2003, 220 ff.

62. Jean BRESSON, *op.cit.*, p. 168-186.

63. Au sens où l'entend Arno MAYER, *La persistance de l'Ancien Régime, l'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris, 1983, 350 p. Voir également, Suzanne FIETTE, *La noblesse française des Lumières à la Belle Époque : psychologie d'une adaptation*, Paris, 1997, 348 p.

